

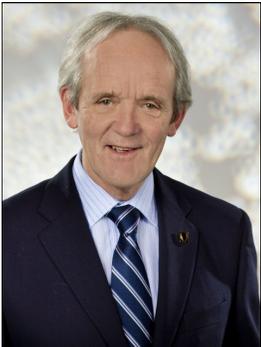
L'Eau média

« Le lac Mégantic », Pierre Charland © Le Québec en images, CCDMD

Bulletin de liaison du Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) Vol. VIII, éd. 3, printemps 2015

Mot du président

Russell Gilbert



Avec le printemps vient l'heure des bilans.

À cet effet, le COBARIC a tenu le 18 juin 2015 son assemblée générale annuelle (AGA). Je vous invite d'ailleurs à consulter notre rapport annuel disponible sur notre site Internet dans la section « Documentation ».

On y retrouve un rapport exhaustif des activités réalisées par le COBARIC au cours de la dernière année, ainsi que les autres contenus d'usage, comme les états financiers.

Lors de l'AGA, les mandats des membres cooptés et des officiers ont été reconduits, ainsi que ceux de M. Guy Lessard du CRECA, M. Fernando Couture des Embellissements de la Chaudière et M. Mathieu Turcotte de la Corporation du Domaine du Seigneur Taschereau.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Serge Blais des Amis du patrimoine naturel de Beauvillage, qui prend le relai de Mme Chantal Boisvert. Je profite de l'occasion pour la remercier du temps qu'elle a consacré au COBARIC.

Le printemps annonce également le début de travaux terrain et cette année n'y échappe pas. C'est le cas du projet d'amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine dans le ruisseau d'Ardoise, dont je vous invite à lire le descriptif dans le présent bulletin.

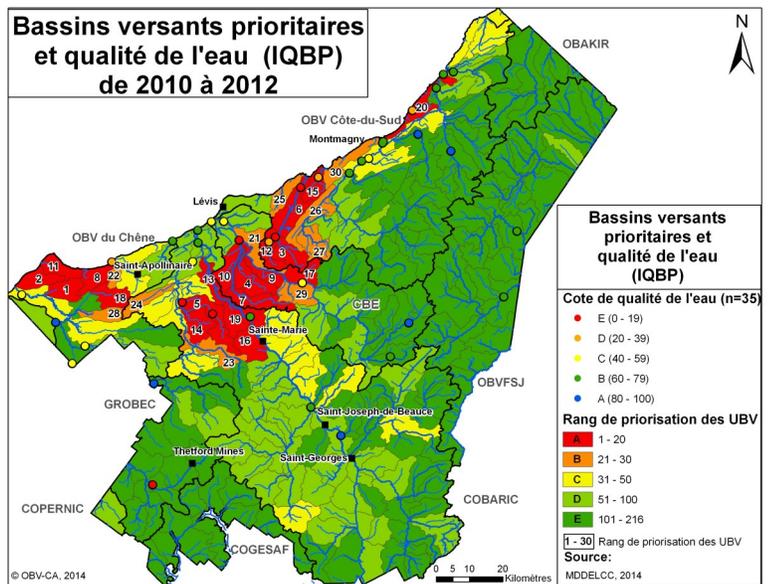
La conception de l'offre de diffusion d'un Coffre du formateur sur les outils existants pour lutter contre l'eutrophisation et les algues bleu-vert est également en cours en partenariat avec le CRE Laurentides.

Enfin, le processus d'approbation du PDE suit son cours et son contenu résumé devrait être diffusé sur le site Internet du COBARIC dans les prochains mois.

Bref, l'été 2015 est commencé et le COBARIC, malgré une équipe réduite, ne chômera pas! Bon été à tous, et bonne lecture!

Identification des sous-bassins agricoles prioritaires en Chaudière-Appalaches

Le Regroupement des organismes de bassins versants de la région de Chaudière-Appalaches a complété un projet d'identification des sous-bassins agricoles prioritaires en Chaudière-Appalaches permettant d'identifier les zones pour lesquelles la dégradation de l'eau semble provenir majoritairement du secteur agricole.



Le territoire de la Chaudière-Appalaches a d'abord été découpé en 216 unités de bassin versant (UBV) de 50 à 100 km². Ces UBV ont par la suite été comparées entre elles selon une grille d'analyse comprenant 25 indicateurs qui permettent de quantifier la pression sur le milieu récepteur.

Cette analyse comparative des UBV a permis de faire ressortir les 30 UBV où la pression agricole est la plus importante. Un tableau, disponible sur le site Web du projet (<http://obv-ca.org/>), présente les UBV de la première à la trentième position, la première étant considérée comme celle subissant la plus forte pression agricole. Un portrait de la situation locale a finalement été réalisé pour chacun des 30 UBV identifiés comme étant prioritaires.

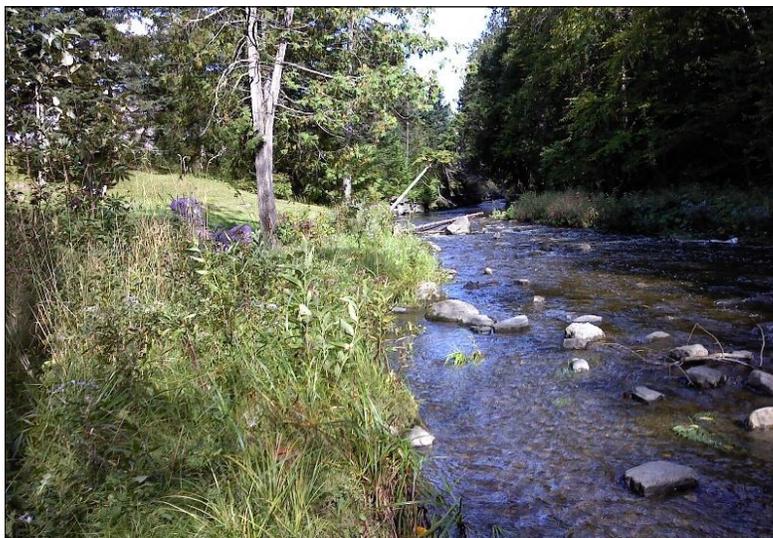
Ce projet a été réalisé avec une aide financière du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du Programme Prime-Vert, sous-volet 3.1 - Approche régionale.

Projet d'amélioration de l'habitat de l'omble de fontaine dans le ruisseau d'Ardoise

Le ruisseau d'Ardoise à Saint-Georges est l'un des plus perturbés par l'urbanisation dans le bassin versant de la rivière Chaudière.

L'omble de fontaine est quasi absent de la section de 2,3 km localisée dans le secteur urbain de la ville alors qu'il est présent plus en amont.

Un inventaire de cette section a permis d'identifier différentes problématiques : apports en sédiments, obstacles à la libre circulation du poisson, présence de débris et berges dénudées.



Ruisseau d'Ardoise au parc Rodrigue à Saint-Georges (COBARIC, 2013).

Au terme du projet, 2 260 mètres de berge seront nettoyés afin d'améliorer la qualité de l'eau et de faciliter le déplacement du poisson.

La stabilisation de 156 mètres de berge et la construction d'une traverse de cours d'eau et d'un ouvrage de captage de sédiments limiteront les apports en sédiments.

La plantation de végétaux dans 278 mètres linéaires de rive permettra de recréer la bande riveraine sur les zones dénudées.

L'aménagement de quatre seuils et fosses et de trois frayères diversifiera l'habitat et favorisera la reproduction.

La construction d'une passe migratoire donnera accès à l'omble de fontaine à des portions du cours d'eau qui lui étaient rendues inaccessibles en raison d'interventions humaines en milieu urbain.

Enfin, l'installation d'un panneau éducatif en ville, la participation de 30 élèves à une activité de plantation et la distribution de 64 pochettes d'information aux propriétaires

fonciers à proximité du cours d'eau sensibiliseront ces publics cibles et stimuleront la poursuite des actions visant la préservation de l'omble de fontaine.

Ce projet est réalisé avec l'appui financier du gouvernement du Canada. Le ministère des Transports du Québec, la Ville de Saint-Georges, les Serres Saint-Georges, Gestizone, Héritage faune, le ministre François Blais, député de Charlesbourg, M. Robert Dutil, député de Beauce-Sud, ainsi que des citoyens riverains participent également au projet.

Programme de financement majoré pour les associations riveraines

Pour une troisième année, le COBARIC met à la disposition des associations riveraines de son territoire un programme révisé de financement afin de les encourager dans le développement de projets qui permettront la réalisation d'actions identifiées dans le Plan directeur de l'eau (PDE).

L'enveloppe globale du programme a été bonifiée pour 2015-2016 à 18 500 \$, presque le double de la précédente édition.

Les associations riveraines et les municipalités éligibles peuvent soumettre une demande d'aide financière jusqu'au **2 août 2015**. Les modalités et les exigences pour le dépôt d'une demande sont disponibles sur le site Internet du COBARIC (www.cobaric.qc.ca), section « Projets ».

Nous-y étions

AGA de la Table de concertation régionale de Québec

9 avril 2015, Québec

Plan de gestion des milieux naturels et réseau hydrographique de la Ville de Lévis

13 mai 2015, Lévis

Conférence de presse du projet « Corvée Chaudière Canam »

13 mai 2015, Saint-Georges

AGA du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches

29 mai 2015, Lévis

16^e Rendez-vous des OBV et AGA du ROBQ

4 et 5 juin 2015, Québec

Pour joindre l'équipe de rédaction :

700, rue Notre-Dame Nord, suite D
Sainte-Marie (Québec) G6E 2K9
Téléphone: 418 389-0476
Télécopieur: 418 387-7060
Courriel: communications@cobaric.qc.ca
Site Internet: www.cobaric.qc.ca



L'Eau média est publié quatre fois l'an